

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Délibération n°2678/2024/ELEC Domaine : Elections et désignations

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 17/10/2024
délibère sur :

Article 1 :

**Le conseil d'administration délibère sur la désignation des membres qui
siègeront désormais à la Commission vie de Campus et CVEC pour une
durée de 4 ans pour les personnels, et une durée de 2 ans pour les
usagers.**

Article : 2

**Le conseil d'administration approuve la désignation des personnes
suivantes :**

- Au titre des non étudiant :

*** M. Fabien SNOCC**

- Au titre des étudiants:

*** M. Nolan MICHEL**

Le Président de l'Université Le Havre Normandie



Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité